

14 Octobre, un nouveau succès contre le Ciel unique2+

BUREAU NATIONAL

Aix-en-Provence, le 16 octobre 2013

La manifestation organisée par l'ETF le lundi 14 octobre aura été un succès. Plus de 200 personnes venant de toute l'Europe se sont rassemblées devant le Parlement Européen pour signifier l'opposition claire des personnels contre les projets de libéralisations du contrôle aérien en Europe.

UNE ACTION INDISPENSABLE

La Commission européenne a dévoilé son projet de Ciel unique 2+ en juin 2013. Le texte est porteur de nombreux dangers pour les personnels, particulièrement à la DGAC : externalisation et mise en concurrence des services dits supports (CNS, AIS, Météo, Formation), séparation structurelle entre opérateur et autorité de surveillance, fusion au sein des FAB, sanctions sur les États dans le cadre des objectifs de performance, validation des plans d'investissement du contrôle aérien par les compagnies aériennes etc. Ce nouveau texte législatif sur le Ciel unique a pour but de libéraliser la navigation aérienne en Europe.



peut sentir qu'au sein du Conseil un nombre déjà significatif de pays se sont prononcés contre ce nouveau texte Ciel unique (France, Allemagne, Autriche, Slovaquie, Grèce, Pologne). Mais le résultat final devra prendre en compte la position du Parlement européen dont l'orientation très libérale n'augure rien de bon.

ETF a donc décidé d'organiser une manifestation le jour de la réunion de la Commission transport du Parlement. Il s'agit également de maintenir la pression sur la Commission

Le Parlement européen est maintenant saisi du dossier. Le processus législatif européen prévoit un examen successif du texte par le Parlement et le Conseil des ministres des transports. La Commission européenne n'a donc plus vraiment la main sur ce dossier mais elle continuera à défendre ses positions tout au long de la procédure et influencera les points de vue des autres institutions. On

européenne qui, malgré les belles promesses de consultation que certains sont prompts à croire, continuera à défendre les grandes lignes négatives de son texte.

La calendrier de travail du Parlement prévoit un 1^{er} débat au sein de la Commission transport le 5 novembre 2013, un vote de cette même commission en janvier 2014, pour une adoption éventuelle en 1^{ere} lecture en Mars 2014.

DES PERSONNELS RASSEMBLÉS ET MOTIVÉS

A l'appel de l'ETF, plus de 200 personnes venues de toute l'Europe se sont rassemblés ce 14 octobre afin de demander l'abandon pur et simple du projet Ciel unique 2+. Des collègues sont venus d'Autriche, de Belgique, de Bulgarie, du Royaume-Uni, du Portugal, de Hongrie, de Lituanie, de République Tchèque et bien évidemment de France. L'USAC-CGT fut le seul syndicat français à être réellement mobilisé dans l'organisation de cette action (80 collègues sont venus avec la CGT) ce qui aura permis une forte présence française lors de cet événement. L'action d'ETF fut efficace. Chacun des syndicats présents aura pu expliquer les potentielles conséquences négatives qu'aura

le Ciel unique 2+ dans son pays s'il était adopté. Ceci aura pu démontrer que les personnels français sont loin d'être les seuls concernés par ce texte. Par ailleurs, Brian Simpson, député européen et président de la Commission transport du Parlement, était présent et s'est exprimé devant les participants. Suite à ce rassemblement, d'autres parlementaires importants ont rencontré ETF pour entendre le point de vue des personnels notamment les députés Marinescu (Roumanie) et Spiliotis (Grèce), les rapporteurs au Parlement pour le texte Ciel unique 2+. L'objectif de la manifestation, d'être visible auprès du Parlement européen, a donc été atteint.

L'USAC-CGT remercie l'ensemble des personnels de la DGAC qui ont fait le déplacement jusqu'à Bruxelles. Cette manifestation est un succès supplémentaire dans la bataille contre le Ciel unique 2+. D'autres actions suivront, notre objectif est l'abandon pur et simple du texte !

L'USAC-CGT, premier syndicat de l'Aviation Civile, est membre de :



Demande de bulletin d'adhésion	
Nom/Prénom :	
Corps :	Service :
Email :	Téléphone :
Adresse :	
.....	

UNION SYNDICALE DE L'AVIATION CIVILE CGT

1, Rue Vincent Auriol
13617 Aix-en-Provence
cedex

Tél. : +33.4.42.33.76.85
Fax : +33.4.42.33.76.94